académie Besançon
direction des services départementaux de l'éducation nationale Haute-Saône
éducation nationale

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N°1

Commune AUTREY-lès-GRAY	**Ecole (s)** Pôle Educatif des 4 Vallées
Date 16/10/2023	**Horaire** 20h00

Présents :

Enseignants : Mme JEANNOT (Adjointe), Mme DOUSSOT (Adjointe), Mme BREUILLARD (Adjointe), Mme TOMAS (M2 Alternante), Mme MINY (Directrice)

Elus : Mme LEBLANC (Présidente du Syndicat des Écoles), Mme LABALTE (1ère Adjointe de la Mairie de Poyans), Mme TODESCHINI (Maire de Fahy-lès-Autrey), M. MENDEZ-VAQUERO (Vice-président du Syndicat des Ecoles), M.SACCOMANI (Maire d'Autrey-lès-Gray), M. NICOLE (Maire de Broye-lès-Loup et Verfontaine)

Représentants de parents : Mme GUINET - Mme AUBRY - Mme THIEBAUT - Mme DE CLERCQ - M. PRETOT

Invités (associations, services médicaux,….) : M.JORAND (DDEN), Mme THIEBAUT (Présidente de l'Association de Parents et Amis des Ecoles)

Absent(s) : Mme BERGEROT (Maire d'Attricourt), M. VAGNER (Maire de Lœuilley), M.HERGAS Aurélien (Représentant de Parents)

Absent(s) excusé(s) : Mme FERRAND (IEN), Mme COLLIN (ATSEM Temps scolaire), Mme MUNIER (Agent d'animation Temps scolaire et périscolaire), M. DEMANGEON (Maire de Bouhans-et-Feurg), M. MANDIGON (Maire de Poyans), Mme DOUCHY (Représentante de Parents)

Ordre du jour :

-Présentation du Conseil d'école
-Résultats des élections de représentants de parents d'élèves
-Effectifs et répartition des élèves
-Règlement intérieur de l'Ecole
-Projet d'école
-Activités Pédagogiques Complémentaires
-Sorties pédagogiques et autres actions
-Prévision d'un éventuel cycle natation
-Association de Parents et Amis de l'Ecole/Marché de Noël

Différents axes traités et conclusions d'actions :

Accueil, remerciements, présentations et tour de table, excusés.

1) Présentation du Conseil d'Ecole

Rappel de la composition et du rôle du Conseil d'Ecole par Mme Doussot:

Composition du conseil d'école :

- Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école.
- Le maire et/ou le conseiller municipal chargé des affaires scolaires.
- Les maîtres de l'école.
- Le directeur, président.
- Le délégué départemental de l'Education nationale (D.D.E.N).
- L'inspecteur de l'Education nationale (I.E.N).

- Eventuellement les personnes chargées d'activités scolaires complémentaires ou extra-scolaires (**sur invitation**).

Le rôle du conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école,
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- adopte le projet d'école proposé par l'équipe pédagogique,
- donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école : actions pédagogiques, activités scolaires, hygiène scolaire, composition des classes, les heures d'entrée et de sorties...
- présente toute suggestion sur les moyens alloués à l'école, sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des ouvertures de l'école (ex : organisation d'un service de garderie), sur le périscolaire, la restauration scolaire, la protection et la sécurité des enfants…
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles,
- veille à la bonne intégration des enfants handicapés.

2) Résultats des Elections de représentants de parents d'élèves

Une liste a été constituée cette année.
Sont élus pour l'année 2023 – 2024 :
Titulaires : Mme THIEBAUT Coralie - M. PRETOT Éric - Mme DOUCHY Annabelle - Mme AUBRY Marine
Suppléants : M. HERGAS Aurélien - Mme GUINET Céline - Mme DE CLERCQ Isabelle

Nombre d'électeurs : 127
Nombre de votants : 84
Suffrage exprimé : 77
Bulletins blancs/nuls : 7

Liste : 100%

- 66,14% des parents ont voté : moins bon pourcentage de votes comparé à l'année dernière mais qui reste dans la moyenne des années précédentes (71,77% en 2022, 63,5% en 2021, 75% en 2020, 79,55% en 2019, 67,33% en 2018).
-Elections faites exclusivement par correspondance depuis 2 ans, approuvée par le conseil d'école.
Proposition faite de poursuivre ce mode de scrutin l'année prochaine.
Vote du scrutin par correspondance à l'unanimité.

3) Effectifs et répartition des élèves

Lecture du tableau ci-dessous : Les effectifs sont toujours en hausse depuis juin 2020 :

-au 05/06/2015 : 69 enfants étaient inscrits
-au 01/09/2015 : 64 enfants étaient inscrits
-au 01/09/2016 : 57 enfants étaient inscrits
-au 01/10/2017 : 64 enfants étaient inscrits
-au 03/09/2018 : 67 enfants étaient inscrits
-au 11/06/2019 : 65 enfants étaient inscrits
-au 15/10/2019 : 58 enfants étaient inscrits
-au 04/02/20 : 60 enfants étaient inscrits
-au 23/06/20 : 57 enfants étaient inscrits
-au 13/10/20 : 68 enfants étaient inscrits
-au 23/02/21 : 76 enfants étaient inscrits
-au 22/06/21 : 78 enfants étaient inscrits
-au 18/10/22 : 81 élèves étaient inscrits
-au 17/10/22 : 86 élèves étaient inscrits
-au 19/06/23 : 85 élèves étaient inscrits

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Autrey-les-Gray	1	6	1	3	5	2	1	6	3	28
Bouhans-et-Feurg			3	1	3	3	5	2	3	20
Broye les Loups/Verfontaine	1	1	1	1			1	1	2	8
Fahy-les-Autrey		1	2	2	1				1	7
Loeuilley	2			2			1	3		8
Poyans		2	3	1	1	2	2		1	12
Nantilly			1				1			2
Auvet			1							1
Champlitte							1		2	3
Mornay					1					1
TOTAL	4	10	12	10	11	7	12	12	12	90

En rouge : 7 élèves qui ne font pas partie du regroupement

Distribution aux maires de la liste nominative des élèves de leur village respectif (listes réalisées à partir des fiches renseignées par les familles et transmises à Mme Miny début septembre).

La répartition des élèves dans les classes est la suivante :
- 26 élèves de TPS-PS-MS dans la classe de Mme DOUSSOT
- 21 élèves de GS-CP dans la classe de Mme JEANNOT
- 19 élèves de CE1-CE2 dans la classe de Mme BREUILLARD
- 24 élèves de CM1-CM2 dans la classe de Mme TOMAS et MINY

Organisation pédagogique pour l'année 2023/2024:

Prévisions pour septembre 2022 :	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Mme Doussot	4	10	12							26
Mme Jeannot				10	11					21
Mme Breuillard						7	12			19
Mmes Tomas/Miny								12	12	24
Total	4	10	12	10	11	7	12	12	12	90

Remarques :
-Mme Miny précise qu'elle a envoyé aux mairies une enquête de prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2024, il y a une quinzaine de jours. Elle les remercie de répondre à ces enquêtes pour début novembre le plus précisément possible (à l'élève près) car les prévisions d'effectifs sont à renvoyer à la DASEN dans ces délais. Mme Miny remercie les mairies qui lui ont déjà répondu.

4) Règlement intérieur de l'École

Le règlement intérieur de l'école a été remis à jour en globalité par l'équipe enseignante en s'appuyant sur le règlement départemental.

Le règlement a été joint à la convocation à tous les acteurs du Conseil d'école pour éviter une relecture intégrale et ne traiter uniquement que les sujets posant question lors du premier Conseil.

Pas de modifications ou de remarques éventuelles mis à part un paragraphe qui sera ajouté suite au terrible drame qui a profondément touché l'ensemble de la communauté éducative ce vendredi 13/10 et suite à la réactivation du plan rouge renforcé « Vigipirate Urgence Attentat » dans les écoles à partir de ce jour.

Vote du règlement à l'unanimité.

Chaque famille recevra un exemplaire du règlement intérieur de l'école pour signature avant ou juste après les vacances (cf pièce jointe).

Remarque :
-Concernant ce drame, Mme Miny explique qu'un hommage a été rendu à 14h par les élèves du Pôle à partir de la GS. La classe de Mme Jeannot a travaillé à partir d'un album de jeunesse pour rechercher ensuite des « mots gentils » à dire aux camarades dans le cadre de l'école bienveillante. Pour les plus grands, après avoir échangé en classes à ce sujet, les classes de Mme Breuillard, Mme Tomas et Mme Miny, se sont rassemblées devant les drapeaux, les ont mis en berne, ont respecté une minute de silence puis ont entonné la Marseillaise.

5) Projet d'Ecole

-Rappel des différents axes du nouveau projet d'école 2022-2027 rédigé suite à notre évaluation d'école de mars 2021.

-Des fiches actions en cours de rédaction par l'équipe enseignante pour l'année 2023/2024, en s'appuyant sur l'analyse des résultats aux Evaluations Nationales CP, CE1 et CM1.
Le thème principal de cette année sera sur l'Olympisme, ses valeurs et sur le sport.
Mme Jeannot présente les différents projets :

-Le projet JO concernera les 4 classes (cohésion dans les classes et au sein de l'école) et mêlera les matières d'EPS, d'Art, de littérature et surtout de vivre ensemble, d'esprit d'équipe. Les élèves devraient travailler avec une Compagnie théâtrale et la finalité de ce projet sera une représentation en fin d'année. Les classes de la GS jusqu'au CM2 ont déjà participé à la journée « 1,2,3 A vous de jouer » comme entrée sportive dans le projet (cf paragraphe Sorties scolaires).

-Projet d'imprégnation poétique/brigades poétiques en collaboration avec Mme Véronique Gaudiot, conseillère pédagogique de notre circonscription (Inspection de Gray): chaque jour, les élèves de CM choisiront une poésie parmi un corpus et iront les dire, les lire ou les réciter dans les autres classes à heure fixe. Les plus petits vont écouter les plus grands dans un premier temps (observation de la réaction des élèves) et s'imprégner de cet univers poétique. Plus tard, des centres d'écoute seront mis en place dans les classes. Ce projet favorisera une nouvelle fois la cohésion au sein de l'école.

-Autre projet en langue française et littérature : intervention dans les 4 classes d'un auteur d'album de jeunesse, Bernard Villiot, dans le cadre du Festival du livre 2023 « Au Gray des Mots ». En amont, les élèves travailleront sur un réseau d'albums et prépareront un questionnement sur le métier d'auteur.

Remarques :

-Mme Miny précise que Mme Chalumeau, de « La librairie » de Gray, avait contacté l'école l'année passée pour lui proposer un partenariat dans le cadre du Salon du livre 2023.
Grâce au financement par l'Association de Parents pour 470€ et à la subvention de 80€ accordée par la Mairie de Fahy-lès-Autrey, l'école pourra prendre en charge la rémunération de l'auteur d'album de jeunesse, Bernard Villiot, au tarif de la charte des auteurs, qui est de 250€ par demi-journée (soit la journée complète pour 550€). La rencontre des enfants avec l'auteur se fera le vendredi 24 novembre 2023, à l'école, la veille du Salon du Livre.
Si l'école avait souhaité organiser « seule » une manifestation de ce type, le coût serait beaucoup, beaucoup plus élevé. Recevoir des auteurs dans les classes est toujours une expérience très enrichissante pour les enfants.
Présentation d'albums de jeunesse de Bernard Villiot à l'assemblée, notamment « Le rêve de Jason » sur le thème de l'olympisme.
Remerciements de Mme Miny, au nom de toute l'équipe, à l'Association de Parents et à la Commune du Fahy pour ce soutien financier.

6) Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

APC :
Les enseignants doivent réaliser 36h d'APC sur l'année.
Activités pédagogiques complémentaires (mises en place depuis septembre 2013) sous forme :
►Aide aux élèves
►Méthodologie
►Activités en lien avec le projet d'école

Ces activités sont organisées en groupes restreints de 8h20 à 8h50.

7) Sorties pédagogiques

-Dans le cadre de la semaine nationale du Sport scolaire « Sport pour tous » et de l'année olympique, un temps a été banalisé dans les écoles du département autour de cette date pour que celles-ci organisent ou participent à des manifestations à la fois sportives ou ludiques et ouvertes à tous. Dans ce cadre, les 3 classes de Mme Jeannot, Mme Breuillard et de Mme Miny se sont rendues le vendredi 15 septembre 2023 à la Fête de la Jeunesse-Jeu de l'Oie à Gray (transport financé par la coopérative scolaire).
Comme chaque année, la Ville de Gray organisait la Fête de la Jeunesse avec le jeu de l'oie "1, 2, 3... à vous de jouer" dans le cadre de son Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). Cette animation était ouverte aux scolaires et a eu lieu au quartier des Capucins (piscine, gymnase, tennis, stade).

Au programme : découverte par équipe des différentes associations culturelles et des nombreux clubs sportifs graylois sous forme d'un jeu de l'oie géant.
Cette journée a été finalisée par la remise de récompenses à une équipe participante de l'école, à la salle des Congrès le lundi 9 octobre en présence de Mme Miny. L'équipe de CM emmenée par M.Mendez-Vaquero a fait partie des équipes vainqueurs. Les 6 élèves récompensés ont gagné un diplôme, la carte « avantage jeune » leur a été offerte ainsi qu'un bon de 35€ pour s'inscrire dans une Association sportive ou culturelle participante sur la ville de Gray.

-Les classes de TPS-PS-MS, GS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2 ont assisté respectivement aux spectacles «Mr Justin » et «Quasimodo » dans le cadre du Festival en Arc les 18 et 22/09/23 . Le transport et les entrées ont été financées par la Coopérative scolaire (une petite contribution de 2€ a été demandée aux familles).
« M.Justin » a bien plu aux élèves, c'était un spectacle très interactif avec un clown muet, des jonglages, des mimes et il n'a pas été très long.
De même, Mme Breuillard explique que le spectacle « Quasimodo » a bien plu aux élèves. Il s'agissait d'une version revisitée de l'histoire du héros sonneur de cloches du roman ***Notre-Dame de Paris*** de Victor Hugo, 1831. La mise en scène était très originale avec notamment un moment de Rap.

-La classe de CM1-CM2 se rendra jeudi 19/10/23 au cross olympique du collège Delaunay dans le cadre de la liaison CM1-CM2-6ème (sous réserve de bonnes conditions météorologiques). Le transport sera financé cette fois par l'Association de Parents.

8) Prévision d'un éventuel Cycle natation

-Les classes de (CP)/CE1/CE2/CM1/CM2 devraient bénéficier d'un enseignement natation au 3ème trimestre le vendredi matin.

Cependant, pour assurer ces enseignements, il est nécessaire que nous soyons accompagnés de parents volontaires, agréés par l'Education Nationale.

Mme Collinet, Mme Thiébaut, M.Tomas, M.Guenin s'étaient portés volontaires l'an passé pour passer l'agrément. Un grand merci pour leur bénévolat. Cependant nous n'avons pas eu connaissance de nouvelles candidatures pour passer l'agrément en tout début d'année scolaire et cela pourrait poser problème car les parents agréés, de par leurs obligations professionnelles, ne pourront pas se rendre disponibles toutes les semaines. Espérons que nous trouvions des volontaires disponibles d'ici-là car il n'est pas certain d'avoir un nombre suffisant de parents d'élèves agréés pour suivre le cycle.
Ce problème, ayant été évoqué vendredi 13/10 lors de l'AG de l'Association de Parents, Mme Thiébaut Christelle, s'est proposée pour passer l'agrément. Un grand merci à Mme Thiebaut. Une seconde session de formation devrait être proposée dans les mois à venir.

Remarques :
-Mme Miny précise que, comme l'année passée, il a été proposé à Mme Jeannot d'emmener ses élèves de CP si le cycle peut avoir lieu. L'année dernière, l'effectif d'élèves de CP était peu important (7), l'effectif total avec les CE et CM était alors de 50 élèves. La capacité du bassin peut accueillir 50 enfants (information à reconfirmer précisément par Mme Fariello, cheffe de bassin). Or, cette année, l'effectif de CP est de 11. Avec les deux classes de CE et CM, l'effectif total serait de 54 élèves !
Mme Miny encourage cet enseignement dès le CP (voire dès la GS certaines années même) pour familiariser les enfants le plus tôt possible avec le milieu aquatique d'autant plus que, si celui-ci se concrétise, le coût des transports ne serait pas plus conséquent (le bus serait rempli et rentabilisé au maximum). A voir comment cela pourra être envisagé avec les élèves de CP cette année ? Eventuellement faire deux groupes de CP et les emmener tous les 15 jours, alternativement ? Voir si avec les un ou deux élèves dispensés annuellement et les enfants absents exceptionnellement, l'effectif total des classes de CP à CM2 ne dépasse pas 50 ?

9) Association de Parents d'Elèves et Amis de l'école

-Mme Thiébaut, nouvelle présidente, explique que l'Assemblée Générale de l'Association s'est tenue ce vendredi 13 octobre. Mme Thiébaut était satisfaite car de nombreux parents étaient présents (une vingtaine d'adresses mail de parents bénévoles a pu être collectée) et ces parents souhaiteraient aider lors des manifestations.

-Mme Thiébaut énonce les différentes actions prévues pour l'année :
+ vente de calendriers
+ vente de muffins un vendredi soir à la sortie de l'école
+ vente de sapins de Noël le vendredi 1er décembre 2023 (Remerciements à Ringuet Recyclage qui assurera une nouvelle fois le transport des sapins)
+ marché de Noël à la salle des Fêtes le 15/12/23
+ carnaval

+ chocolats de Pâques pour les enfants
+ soirée dansante « Années 80 »
+ vente d'objets en avril
+ kermesse avec spectacle de fin d'année (à caler avec les enseignantes en fonction du projet théâtral)

Remarques :
- Mme Miny demande quelle commune offrira cette année le sapin pour mettre dans le hall de l'école. Rappel : en 2014 c'est Autrey qui avait offert le sapin à l'école, en 2015 c'est la commune de Bouhans, en 2016 la commune d'Attricourt, en 2017 la commune de Fahys-les-Autrey, en 2018 la commune d'Autrey, en 2019 la commune de Lœuilley, en 2020 la commune de Poyans, en 2021 ce fut M. Jorand, en 2022 la commune de Broye-lès-Loups.
-Remerciements (en avance) de l'équipe enseignante adressés à la commune d'Autrey-lès-Gray et à M.Pretot qui se positionne également.
-Mme Leblanc espère que le sapin sera davantage décoré par les classes par rapport à l'année passée.

10) Divers

-Remerciements aux communes, aux élus, à M.Saccomani, au Syndicat des Ecoles, à Mme Leblanc, à M.Mendez-Vaquero qui assurent le financement des frais de fonctionnement de notre Pôle ainsi que les travaux divers.

-Remerciements aux communes et aux cantonniers pour la restauration des boiseries de notre Pôle.

-Remerciements également à Mme Labalte qui est venue aider au tri et au rangement du cagibi de la maternelle, le jour de la pré-rentrée.

-Remerciements à Mme Leblanc qui a fait don à l'école des frais d'hébergement de l'acteur Lucas Rogler durant une semaine, en mars dernier, dans le cadre du projet de déambulation théâtrale réalisée par la classe de Mme Miny.

-Remerciements adressés à la jeune Association « Autour de la Tour ». Tous les bénévoles qui ont œuvré pour la marche/trial/rando VTT du 3 septembre ont été conviés quelques jours après pour les remercier pour leur investissement avant/pendant/après cette manifestation sportive.
Et lors de cette soirée, les maîtresses de l'école présentes (Mme Breuillard et Mme Miny) ont été agréablement surprises lorsque, l'Association Autour de la Tour, leur a remis un ÉNORME (dans tous les sens du terme) chèque de 567€ au profit des enfants du Pôle Éducatif des 4 Vallées.
À la suite de cette remise de chèque par le Président Tony Rigollot et les membres de son bureau, Mme Miny a remercié les 4 protagonistes de cette toute jeune Association qui ont gentiment proposé un partenariat à l'école pour organiser cette belle manifestation sportive dans les villages alentours.
Mme Miny a également expliqué que, grâce à ce généreux don au profit des 90 élèves du Pôle éducatif, l'équipe enseignante va pouvoir réaliser différents projets tout au long de l'année dont un tout particulier sur des valeurs que l'association « Autour de la Tour » véhicule : les belles valeurs du sport et de l'olympisme !
Ce partenariat n'aurait pu être possible sans l'aide de TOUS les bénévoles et en particulier sans l'aide des enseignantes, du représentant du Syndicat scolaire M.Mendez-Vaquero, du personnel du périscolaire en la personne de Mme Munier, et bien évidemment sans l'aide des parents d'élèves (Mme Moussu, Mme Thiébaut, M. Thomas, M. et Mme Rigollot, M. et Mme Mateos, M. Messiaen, M. Bockstahler) mais aussi d'anciens parents d'élèves comme M. et Mme Hugot. Certains parents portaient 2 casquettes ce jour-là (parent d'élèves et membre de l'Association).
Mme Miny remercie une nouvelle fois, au nom toute de l'équipe enseignante, l'Association pour son engagement, pour son énorme soutien financier et sa confiance et lui souhaite une longue vie en espérant d'éventuels futurs partenariats!

-Alerte incendie : plusieurs exercices d'évacuations doivent être réalisés en cours d'année dont un dans le premier mois. Le 1er exercice (enseignantes prévenues) a eu lieu le 02/10/23 le matin. Tout s'est bien passé. Les petits ont particulièrement bien réagi.

-De même, une alerte confinement aura lieu dans les semaines à venir et une alerte attentat-intrusion se fera en simultané dans toute l'académie très certainement en décembre.
Les élèves seront préparés et prévenus de ces alertes dans un premier temps. Une 2ème alerte « surprise » aura lieu un peu plus tard.

Remarques :
-Mme Miny recherchera très certainement des volontaires pour participer à cet entrainement (en tant qu'observateur, assaillant…).

- M. Saccomani explique que le portail de la cour communale devant l'école a été fermé à clé (plan vigipirate renforcé depuis ce jour). Une clé sera donnée à Mme Miny, une a été donnée au livreur de repas de cantine et une sera sûrement donnée aux pompiers.

-M.Saccomani ajoute que la commune d'Autrey fait partie de la liste « Villages olympiques ». Autrey-lès-Gray a été pré-sélectionné. Un partenariat avec l'école pourrait éventuellement se faire sur le thème des JO. Peut-être que la flamme olympique passerait à Autrey, la doyenne pourrait réaliser une activité… Un beau projet sur l'olympisme.

-Mme Aubry suggère à Mme Miny que la collecte de cartouches d'encre pour revente au profit de la coopérative scolaire et recyclage soit davantage communiquée. Ne serait-ce pas possible que l'information soit diffusée aux communes et par les communes (par mailing à leurs administrés) ?
L'assemblée propose également de réaliser une affiche qui pourrait être diffusée sur les applications panneaux pockets des communes.

Remerciements et clôture de séance à 21h30.

Date de la prochaine réunion :

12/02/2024

Fait à Autrey, le 16/10/23 :

Signatures :

Les Parents : Les Elus : Les enseignantes :

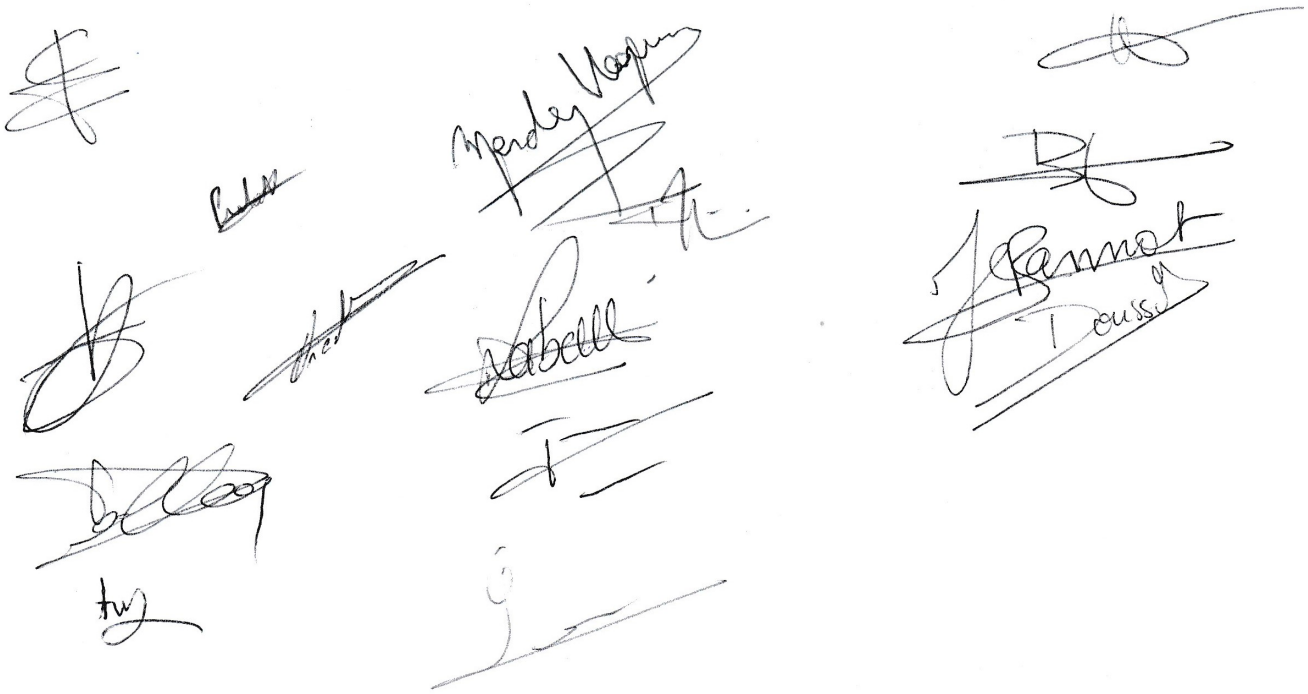

La Directrice, Mme Miny

